

50€

REMBOURSÉS

pour l'achat d'un
smartphone moto g50 !*



La
5G
à prix
boosté

moto g⁵⁰

*Offre valable hors Marketplace. Voir modalités au dos.

DAS moto g50 = 0,99 W/kg (tête) 1,49 W/kg (tronc) 3,18 W/kg (membres).

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg pour la tête et le tronc et 4 W/kg pour les membres. Visuels non contractuels.

Du 01 au 30 juin 2021 inclus

La 5G à prix boosté !

50€ remboursés pour l'achat d'un smartphone moto g50 !

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

1 Achetez un smartphone moto g50 dans une enseigne participante⁽¹⁾ (hors Marketplace*) entre le **01 et le 30 juin 2021 inclus** et obtenez :

Produit éligible	Part Number	Code-barres (EAN)	Montant remboursé
Moto g50 Gris sidéral	PAMX0001FR	840023214882 ou 3662515019532 ou 3662515018597	50€

⁽¹⁾ Enseignes éligibles : Motorola.fr, Lenovo.com, Orange, Bouygues Telecom, Free, El Telecom, Fnac, Darty, Boulanger, Pro&Cie, Welcom, Conforama, GPDIS, Electro Depot, Carrefour, Costco, Leclerc, Systeme U, Intermarché, Cora, Casino, Auchan, Materiel.net, LDLC, Ubaldi, Amazon*, Cdiscount*, Rue du Commerce (RDC)*.

*Seuls les produits achetés sur les Marketplace Amazon, Cdiscount et Rue du Commerce et dont la facture comporte la mention « vendu et expédié par » Amazon, Cdiscount ou Rue du Commerce sont éligibles. Les produits achetés auprès des revendeurs partenaires présents sur les Marketplace Amazon, Cdiscount et Rue du Commerce ne sont pas éligibles.

2 Inscrivez-vous sur offre-motorola-5G.fr avant le 15/07/2021 :

- Complétez le formulaire sans oublier vos coordonnées bancaires émanant d'une banque domiciliée en France.
- Imprimez votre pdf de participation

3 Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous :

- Votre pdf de participation imprimée
- La copie de la facture d'achat de votre smartphone Motorola, datée entre le 01/06/2021 et le 30/06/2021 inclus, en entourant la date et le produit acheté
- L'original du ou des codes IMEI figurant sur l'étiquette de la boîte de votre Motorola
- L'original du code EAN à 13 chiffres du smartphone figurant sur l'étiquette de la boîte de votre Motorola

4 Envoyez votre dossier complété sous pli suffisamment affranchi à votre charge, **au plus tard le 15 juillet 2021 inclus** (cachet de la Poste faisant foi) l'adresse suivante :

Offre G50 - 50€ remboursés
ACTIVATION N°49428 - CS0016
13102 ROUSSET CEDEX

Si votre dossier est conforme vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines (à compter de la réception de votre dossier complet).

Les frais d'envoi du dossier de participation sont à la charge du demandeur. Offre valable pour tout achat effectué entre le 01/06/2021 et le 30/06/2021 inclus. La demande doit être expédiée à l'adresse indiquée au plus tard le 15/07/2021 (cachet de la Poste faisant foi). Tout dossier incomplet frauduleux ou illisible sera considéré comme non valable et sera définitivement rejeté. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours. Motorola décline toute responsabilité en cas de perte ou destruction totale ou partielle des éléments envoyés. Offre limitée aux personnes physiques résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco compris). Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom même adresse et/ou même e-mail et/ou même IBAN/BIC). Les données sont collectées par Motorola et son prestataire Qwamplify Activation afin de gérer l'offre promotionnelle et sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à celle-ci. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès aux données de rectification d'effacement de portabilité ou d'opposition par courrier en écrivant à Motorola 20 rue des Deux Gares 92500 Rueil Malmaison. Réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr. Tous droits réservés. © 2014 Motorola Mobility Inc.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au 0 970 805 100
(appel non surtaxé depuis la France) du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Référence à rappeler : opération n°49428.